



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

D E P A R T E M E N T D E L A C H A R E N T E M A R I T I M E

C O M M U N E D U G U A

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre juin, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 17/06/25	Etaient présents : Patrice BROUHARD ; Béatrice ORTEGA ; Michel REY ; Mauricette GOMEZ ; Nicole DUBUC ; Béatrice PREVOST ; Ghislaine JOUANNET ; Guillaume BONDOUX ; Joël CHAGNOLEAU ; Marie-Pierre BIGOT.
Affichage : 17/06/25	
Nombre de membres :	Excusés : Stéphane DELAGE a donné procuration à M. BROUHARD ; Farid KECHIDI a donné procuration à Mme ORTEGA ; Didier DEBRIE a donné procuration à M. REY ; Alix SICARD a donné procuration à M. CHAGNOLEAU.
- En exercice : 19	
- Procurations : 4	Absents : Emmanuelle STRADY ; Christine CHAPRON ; Alain LATREUILLE ; Evelyne BERUSSEAU ; Laurent VICI.
- Votants : 14	Secrétaire de séance : Michel REY

**2025\_06\_40 Dénomination de rues à Dercie & Monsanson**

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours, le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Les propriétaires des voies privées ont donné leur accord à la dénomination de leurs voies.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places ;

**Vu** l'avis de la commission « voirie » du 21/05/2025 ;

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** les noms attribués aux voies répertoriées ci-dessous et en annexe de la présente délibération ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;



Dénomination actuelle	Origine	Fin	Référence	Nouvelle dénomination
NA	Rue de la côte d'argent	Rue des canes	Voie privée, parcelle OH 998	Rue des oliviers
Partie de la rue du chemin vert	Rue du chemin vert	Rue de la côte d'argent	VC 505 U	Rue des iris
Sans nom	Rue de la côte d'argent	Rue du bassin de Châlons	NA	Chemin des mottes
Sans nom	Rue Saint Légier	NA	Parcelles oI 184 et oI 185	Impasse du puits
Rue du pas de Marennes	Rue des fleurs	Rue de Saint Légier	VC 1	Route de boursotte
Chemin rural de Monsanson	Route de boursotte	Rue de l'hopitaud	Modification métrique	Rue du pas de Marennes
Rue du pas de Marennes	Rue Saint Légier	RD 1	VC 1	Route de Dercie
NA	Rue Saint Légier	NA	I 197	Cour des pibales
Rue du château	Rue du château	Château de Dercie	I 171	Impasse de la tour

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



Patrice BROUHARD